

AF40 IMMO

EURL au capital de 10.000.000 euros

Siège social :

Immeuble PERSPECTIVE SUD,
25 rue Paul Langevin,
13290 AIX EN PROVENCE

SIRET : 893 575 563 00026

RCS : Aix-en-Provence B 893 575 563

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 03 JUIN 2025 A 10 HEURES 30

L'an Deux Mille vingt-cinq et le trois juin à dix heures trente, Madame Agathe FIGUIERE, propriétaire de la totalité des 100 000 parts composant le capital de l'EURL AF40 IMMO, associé unique de la société.

L'associé unique de la Société AF40 IMMO :

I – A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Gérant de la Société AF40 IMMO, Agathe FIGUIERE, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31.12.2024.

II – A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024 ;
- Affectation du résultat de cet exercice et régularisation affectations précédentes ;

PREMIERE DECISION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31.12.2024, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 118 677.96 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique constate qu'il n'y a pas de dépenses ou charges non déductibles des bénéfices soumis à l'impôt sur les sociétés.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter un bénéfice s'élevant à 118 677.96 euros de la manière suivante :

- Réserve légale5 933.90 €
- Autres réserves.....112 744.06 €

L'associé unique décide de régulariser l'affectation des résultats précédents en dotant la réserve légale de 5 % de ceux-ci soit un montant de 3 243.45 € à doter.

TROISIEME DECISION :

Conformément aux dispositions de l'article L 223-19 du Code de commerce, la présente décision fait mention des conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Conventions réglementées se poursuivent au cours de l'exercice clos :

- Convention d'animation conclue le 03.01.2021 avec la Société GROUPE FIGUIERE pour un montant de 132 000,00 € HT d'honoraires.

En l'absence de Commissaire aux comptes, ces conventions ont fait l'objet d'une autorisation préalable de l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11 heures 00.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant.

La Gérante



Désignation de l'entreprise **AF40 IMMO** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **25 RUE PAUL LANGEVIN** **AIX EN PROVENCE**

Numéro SIRET * **8 9 3 5 7 5 5 6 3 0 0 0 2 6** Durée de l'exercice en nombre de mois * **1 2** Durée de l'exercice précédent * **1 2**

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 1 1 2 2 0 2 4		3 1 1 2 2 0 2 3	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010	012				
	Autres *	014	016				
	Immobilisations corporelles *	028	030				
	Immobilisations financières * (1)	040	042	9 999 900		9 999 900	
Total I (5)		044	048	9 999 900		9 999 900	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052				
	Marchandises *	060	062				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances						
	Clients et comptes rattachés *	068	070				
	Autres * (3)	072	074	6 585		5 304	
	Valeurs mobilières de placement	080	082	136 000			
	Disponibilités	084	086	25 106		78 710	
	Charges constatées d'avance *	092	094				
	Total II	096	098	167 691		84 014	
Total général (I+II)		110	112	10 167 591		10 083 914	
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
Capital social ou individuel *				120		10 000 000	
Ecarts de réévaluation				124			
Réserve légale				126		4 616	
Réserves réglementées *				130			
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				132		37 713	
Report à nouveau				134			
Résultat de l'exercice				136		118 678	
Subventions d'investissement				137			
Provisions réglementées				140			
Total I				142		10 161 008	
Provisions pour risques et charges				154			
Emprunts et dettes assimilées				156			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164			
Fournisseurs et comptes rattachés				166			
Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				172		6 583	
Comptes courants d'associés				173			
Autres dettes				175			
Produits constatés d'avance				174			
Total III				176		6 583	
Total général (I + II + III)				180		10 167 591	
						10 083 914	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable